

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL pour les Associations locales

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Portable : ou Téléphone.

Adresse mail :

Agissante au nom de : Association sportive Association culturelle
 Etablissement scolaire Service municipal
 Autre (précisez) :

Nom de l'association ou de l'établissement :

Sollicite le prêt de : compléter l'annexe jointe

Pour la manifestation suivante :

Date de la manifestation :

Demande d'occupation ponctuelle des installations sportives : OUI / NON

Si oui, veuillez remplir le formulaire auprès du service des sports

Mise à disposition du matériel souhaitée le :

Retrait du matériel le :

Préciser le lieu de livraison du matériel :

Préciser les coordonnées de la personne présente à la livraison :

**Le matériel sera livré par les services techniques
uniquement dans les bâtiments communaux**

Contact Yoann ADAMI – Responsable de l'Unité Logistique - ☎ 04 78 66 18 20

Je m'engage :

- À faire constater l'état du matériel lors de sa prise en compte,
- A en assurer le bon usage dans le respect de son affectation,
- A faire constater le matériel lors de son retour,
- A accepter que les éventuelles dégradations du fait de son usage par moi-même ou mon association soient retenues sur la caution déposée à cet effet ou donnant lieu (en plus de la location normale) à la facturation de réparation que j'aurais à régler dans le mois suivant sa réception.
- **A ne pas agraffer ou punaiser le matériel**

Fait à Dardilly, le

Signature du demandeur - mention « lu et approuvé »

Merci d'adresser le formulaire complété à Valérie CINQUIN – Services Techniques
Mairie de Dardilly – place Bayère ou par mail à technique@mairie-dardilly.fr – ☎ 04 78 66 31 36

Date de la demande :

GRATUIT

Caution obligatoire de 300 € déposée le :

Chèque à établir à l'ordre de « REGIE SERVICES COMMUNAUX »

Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du Maire de la commune de Dardilly dans le cadre de la mise à disposition de matériel pour les associations sur la base légale d'une mission d'intérêt public.

Un défaut de réponse aux informations obligatoires entrainera une impossibilité de traitement.

Un défaut de réponses aux champs facultatifs ne nous permettra pas d'optimiser la gestion de la demande

L'accès à vos données personnelles est exclusivement réservé au personnel habilité de nos services, le cas échéant à nos sous-traitants et limité alors aux informations nécessaires à la réalisation de leurs missions.

Vos données sont conservées au sein de l'U.E. et détruites conformément à la législation.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition lorsque le droit l'autorise et de retirer votre consentement.

Vous disposez également d'un droit à la portabilité lorsque les possibilités le permettent et à la limitation du traitement (Plus d'informations : cnil.fr).

Pour toute demande d'information ou pour exercer vos droits, contactez notre Délégué à la Protection des Données

Par mail : DPO@mairie-dardilly.fr

Par courrier postal : DPO Mairie de Dardilly

Place Bayère

69570 DARDILLY

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la [Cnil](http://cnil.fr) ou par voie postale.

DEMANDE DE PRÊT MATÉRIEL

Le matériel mis à disposition, conforme et en bon état, est placé sous la responsabilité de l'organisateur. À ce titre, une surveillance par celui-ci est obligatoire de jour comme de nuit. Tout matériel dégradé ou perdu fera l'objet d'une facturation à l'organisateur. L'ensemble des prestations techniques doivent être accompagnées obligatoirement d'un schéma d'implantation ou plan détaillé.

Rappel : Pour des raisons liées à la sécurité des biens et des personnes, les stands ne doivent pas être montés si la vitesse du vent excède 40 km/h. En outre, le jumelage de stands est limité à un maximum de 6 pour respecter l'effectif maximal autorisé (50 personnes).

Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée	Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée
Barrières de sécurité Métal (L=2 m) Quantité Max : 50			Stands pliant 3x3 avec 4 poids lestés <i>Sous réserve météo</i> Quantité Max : 4		
Barrières de sécurité Plastique (L=2 m) Quantité Max : 30			Caisse stand 3X3 1 porte + 3 murs de 3 m Quantité Max : 2		
Tables plastiques (L=1,80 m) Quantité Max : 110			Stands pliant 3x4,5 avec 4 poids lestés <i>Sous réserve météo</i> Quantité Max : 3		
Chaises Pliantes Sur chariots de 50 Quantité Max : 9*50			Caisse stand 3x4,5 1 mur de 4,50 m + 2 murs de 3 m Quantité Max : 3		
Bar pliant* 3 m Quantité Max : 2			Stands pliant 4x6 avec 4 poids lestés <i>Sous réserve météo</i> Quantité Max : 5		
Bar pliant* 4 m Quantité Max : 2			Caisse stand 4x6 2 murs de 4 m + 1 mur de 6 m Quantité Max : 5		
Barbecue (Demi-tonneau) Quantité Max : 2					

*Les bars pliants peuvent se fixer sur les barnums, à utiliser en table d'appoint uniquement.

GARDIENNAGE DU MATÉRIEL

L'organisateur doit veiller à la sécurité du matériel et des équipements.

Gardiennage du matériel prévu par : L'organisateur Un prestataire

Si prestataire, précisez le nom et les coordonnées :

Matériels électriques

Demande de branchement(s) électrique(s) à faire 1 mois avant la manifestation (sous réserve de faisabilité après étude technique)

Oui Non

Si oui, merci de préciser :

Type d'appareil	Ampérage (A)	Puissance (Kw)

Tout appareil utilisé par l'organisateur devra impérativement être conforme à la réglementation en vigueur.

Accessoires pour alimentation, éclairage et sonorisation

Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée	Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée
Rallonges électriques (L= 10 m) Quantité Max : 6			Adaptateur Industriel > Domestique Quantité Max : 5		
Rallonges électriques (L= 25 m) Quantité Max : 3			Passerelle (L=2m) Quantité Max : 10		
Rallonges électriques (L= 50 m) Quantité Max : 2			Logette électrique 16 A Prise simple Quantité Max : 4		

LOGETTE PLUS PUISSANTE SUR DEMANDE UNIQUEMENT :

ENVIRONNEMENT / HYGIÈNE

L'organisateur doit veiller à bien gérer les déchets lors de la manifestation afin de limiter son impact sur l'environnement.

Demande de containers (660 l – 4 roues) ordures ménagères, nombre :

Demande de containers à verre mobile, nombre (Maximum 1) :

Si les Containeur à verre mobile ne sont pas disponible, le verre devra impérativement être déposé par l'organisateur dans les containers spécifiques de proximité (Point d'apport volontaire).

Pour obtenir un ou des bacs de tri, merci de remplir le formulaire ci-joint à la page suivante (Attention la demande est à faire 2 mois avant la date de la manifestation) :

MANIFESTATIONS : Formulaire de demande de BACS de TRI

Les bacs gris (ordures ménagères) sont à la charge des organisateurs et sont indispensables pour obtenir une mise à disposition de bacs de tri (bacs verts à couvercle jaune) par la Métropole de Lyon.

Toute demande de bacs de tri pour manifestations doit être effectuée 2 mois avant la date de la manifestation et adressée par mail au responsable Optimisation + copies Unité Collecte Sélective et Service Communication Marketing

Le prêt de bacs de tri et/ou de silos à verre est soumis à la validation des services de la Métropole :

- pour chaque nouvelle manifestation
- en tenant compte des expériences antérieures pour les autres, notamment sur le respect des différentes consignes transmises
- en tenant compte des contraintes techniques et de sécurité pour la livraison, collecte et reprise des contenants

pour faciliter le traitement de votre demande, merci de renseigner tous les champs demandés

1 - INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Date de la demande		
Organisme demandeur		
Commune		
Adresse de la manifestation		
Date de la manifestation du		au
Type de manifestation (repas, festivals ...)		
Type de déchets recyclables possibles (à préciser par le demandeur)		
Nombre de bacs gris mis en place par l'organisateur	<input type="text"/>	Nombre de bacs de tri 2 roues à livrer
		<input type="text"/>
Nombre de bacs de tri 4 roues à livrer	<input type="text"/>	Nombre de silos verre
		<input type="text"/>

2 - INFORMATIONS SUR LA LOGISTIQUE DES BACS

LIVRAISON des bacs :

Référent technique pour la livraison	Nom :	Portable :
Adresse de livraison		
Date de livraison		

COLLECTE des bacs :

Référent technique pour la collecte	Nom :	Portable :
Adresse de collecte		
Jours de collecte		

Les bacs de tri doivent être placés en limite de voie publique en vue de leur collecte

REPRISE des bacs :

Référent technique pour la reprise	Nom :	Portable :
Adresse de reprise		
Date de reprise		

Plan de l'évènement et de la localisation des bacs fourni

OUI NON

3 - INFORMATIONS SUR LA COMMUNICATION AUTOUR DU TRI

Référent communication	Nom :	Portable :

Présence de personnel affecté à la communication sur le tri durant la manifestation et restant à proximité des bacs pour aider au geste de tri

Nom :	Portable :
Nom :	Portable :
Nom :	Portable :

A envoyer par mail : ijavelas@grandlyon.com

la métropole
GRANDLYON

ETAT DE LIEUX INITIAL DU PRÊT DE MATERIEL

ETAT DU MATERIEL : NEUF BONNE ETAT MAUVAISE ETAT

RAPPEL DES INFORMATIONS A LA SECURITE ET AUX SECOURS : OUI NON

PRÊT DU REGISTRE DE SECURITE DES BARNUMS MISE A DISPOSITION : OUI NON

COMMENTAIRE :

AGENT DES SERVICE TECHNIQUE

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

LOUEUR

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

ETAT DE LIEUX FINAL DU PRÊT DE MATERIEL

ETAT DU MATERIEL : NEUF BONNE ETAT MAUVAISE ETAT

REPRISE DU REGISTRE DE SECURITE DES BARNUMS PAR L'AGENTS : OUI NON

COMMENTAIRE :

AGENT DES SERVICE TECHNIQUE

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

LOUEUR

DATE :

NOM :

SIGNATURE :